

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
30 rue des Enfants
38150 AGNIN

Procès Verbal du 3^{ème} conseil d'école

Date : 16/06/2026 Début de la séance : 18h

Personnes présentes :

<u>Equipe enseignante</u>
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1 Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2 Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2 Gallego Bénédicte, enseignante des GS-CP Rosier Lydie, enseignante des MS-GS Dubuis Sophie, enseignante des PS-MS
<u>Elus</u>
Barrot Nicole, élue
Arnaud Céline, élue
<u>DDEN</u>
Meunier Jean-Paul
<u>Parents délégués</u>
Élodie Desbois Mélanie Grentelbach Sandrine Bravos Elodie Figuet

Absents excusés: Mme Piot-Paquier, Inspectrice de l'Education Nationale, M. Giraud maire d'Agnin

I Rentrée 2026 :

1- Effectifs prévisionnels :

Départ de 13 CM2 .

Effectifs :

PS : 18 MS : 10 GS : 18 CP : 20 CE1 : 12 CE2 : 15 CM1 : 19 CM2 : 24

Soit : 136 élèves.

- Organisation des classes :

PS-MS avec Mme Dubuis, MS-GS avec Mme Rosier, CP-CE1 avec Mme Gallego, CE1-CE2 avec Mme Fusi, CM1-CM2 avec Mmes Saunier et Girardet.

Les classes sont constituées en conseil de maîtres.

Les effectifs varient entre 22 et 24 élèves par classe.

Attention, des contraintes Education Nationale pourront faire changer la constitution des classes y compris après la rentrée.

2- Informations diverses :

- OCCE : la coopérative scolaire permet d'apporter un financement complémentaire pour l'organisation d'activités éducatives, artistiques et culturelles et sert aux petites dépenses courantes de chaque classe. Les montants des cotisations resteront les mêmes que l'année dernière (15 euros par enfant, 30 euros par fratrie). Cependant, le règlement devra se faire en ligne via un lien internet de formulaire

comme cette année.

Il restera possible à la marge de payer en espèces mais désormais le règlement par chèque ne sera plus possible en raison des frais bancaires demandés (2,50 euros pour un chèque).

Bien préciser le nom et prénom de l'enfant concerné. Attention à ne pas dépasser la date inscrite sur le formulaire.

- Rentrée échelonnée pour les nouveaux PS : un groupe sera accueilli le mardi 1^{er} septembre et un autre le jeudi 3 septembre. Puis tout le monde le vendredi.

L'organisation sera expliquée par la maîtresse le jeudi 25 juin lors d'un 1^{er} accueil des PS et de leurs parents.

- Natation : classes CP-CE1 et CE1-CE2 du 29 mars au 26 juin le mardi matin. 11 séances .

Un passage d'agrément est prévu le 25 juin matin.

Plus il y a de parents agréés, plus l'organisation est facile avec peu d'interventions par parent.

Il est obligatoire d'avoir la présence de 1 ou 2 parents agréés par séance selon les effectifs.

- Cycle vélo : il n'y a plus de subvention avec Génération Vélo ni Construisons notre école ensemble. Le financement d'une éventuelle intervention revient maintenant aux communes

- Cycle mini-tennis devrait être reconduit avec le Set Club Salaisien (partenariat gratuit)
- Cycle hand ball devrait être reconduit avec le Rhodia Hand. (partenariat gratuit)
- Un cycle athlétisme EBER se profile éventuellement pour les cycles 2 et 3 (réunion jeudi 18 juin) (partenariat gratuit)
- Projet danse prévu en mai-juin pour toute l'école avec un spectacle le 29 juin 2027 prévu à la salle de la Bâtie. Financement coopérative scolaire et mairie.

II Vie de l'école

Hygiène et sécurité :

Un nouveau PPMS entrera en vigueur en septembre prochain après avoir été accepté en conseil municipal.

Les parents délégués parlent du constat d'une vitesse excessive de certains véhicules aux abords de l'école, d'une circulation à contre sens et de présence de déjections canines à proximité de l'établissement.

Mairie :

Le projet de travaux d'isolation et de chauffage du bâtiment primaire côté PS-MS n'aura pas lieu à la rentrée 2026.

L'équipe enseignante demande d'être associée au projet s'il est reconduit.

Mme Dubuis souhaiterait un store occultant pour les velux qu'elle pourrait ouvrir et fermer (chaleur, ensoleillement important lors du travail avec le vidéoprojecteur).

Un petit aménagement déplaçable pour écrire/dessiner serait apprécié pour les séances « école dehors » sur l'espace enherbé en haut de l'école ainsi qu'une barrière de sécurité pour éviter les chutes en contre-bas.

Remerciement à Louis pour l'entretien du terrain.

Mmes Fusi et Rosier souhaitent la mise en place de 2 carrés potagers sur l'autre espace enherbé afin de faire des plantations sur l'année avec leurs élèves.

Une demande de bureaux et chaises associées est déposée pour les classes de Mmes Saunier et Fusi : mobilier actuel en fin de vie, dépareillé et non adapté aux tailles des élèves.

PEDT :

- Forum destiné aux parents des futurs 6^{ème} a eu lieu le 25 mars . Présence de 9 familles des 4 communes, de la principale adjointe, d'une ancienne élève du collège...
- Liaison RAM et PS poursuivie

Bilan des projets éducatifs :

➤ Maternelle :

- savoir rouler, cycle draisienne, vélo
- Accueil des nouveaux PS avec leurs parents : jeudi 25 juin matin.

➤ GS-CP et CE1-CE2:

- Savoir rouler : sortie finale vélo le 25 juin avec Xavier Brun intervenant agréé Sur l'école pour les plus petits, sur route pour les plus grands.

Remerciements à Mme Monier et M. Poullénard personnes agréées.

Subvention « Construisons notre école ensemble » + génération Vélo.

➤ Maternelle et cycle 2 :

Sortie très appréciée par toutes les classes « aux lamas des plaines ». Remerciements à l'APE

➤ Liaison MS - GS - CP :

Un temps aura lieu le 19 juin pour découvrir les classes.

➤ Cycles 2 et 3 :

- Cycle hand-ball période 5 . Tous nos remerciements à M. Geoffrey Adrian du Rhodia club handball
- Escalade : du 12 au 26 mars. Profession Sport 38 avec BE qualifié. Cycle très apprécié et pertinent au niveau pédagogique « motricité et concentration ». Financement « Construisons notre école ensemble ».

➤ Cycle 3 :

- Classe découverte à Sanary : les élèves de CE2 CM1 CM2 ont participé à cette expérience.

Retour très positif de la part des élèves participants.

A noter l'absence de 5 élèves .

Les projets de classe découverte sont encouragés par l'Education Nationale mais la présence de tous les élèves est souhaitée hors problèmes médicaux.

Les accords de principe en début de projet permettent de savoir s'il est réalisable ou non, tant au niveau de la pertinence pédagogique que du budget.

Remerciements aux parents accompagnateurs et à tous les partenaires financiers : Département, APE , mairie, DMAE, mécènes de la Trousse à Projets + OCCE investissement très important des élèves tout au long de l'année.

- Permis internet en partenariat avec la Brigade de gendarmerie de Roussillon : prévenir les dangers d'internet.

➤ Liaison CM2-6^{ème} :

- Visite du collège le 19 mai : accueil par Mme Marion principale adjointe et M. Blanc CPE puis participation à un cours de géo avec Mme Maucherat après présentation diaporama préparé par les CM2 concernant le littoral + foire aux questions avec Mme Siks, professeure de français + visite des locaux + Repas au self.

Changement dans l'équipe de direction du collège Jean Ferrat : départ du CPE et du principal .

Mme Marion, principale adjointe en charge des 6èmes, reste .

- Rencontre des CM2 avec l'infirmière du collège sur l'hygiène et la puberté (dispositif EVAR) le 9 juin après-midi en groupes non mixtes.
- Enseignement artistique et culturel :
 - Partenariat médiathèque d'Agnin : tous les élèves de l'école profitent de ce partenariat et nous remercions les bénévoles de la médiathèque.
 - Courte représentation le 30 juin à 16h45 : chants/danse/exposition photos + affiches « un océan de solutions » réalisées par les CE2 CM1 CM2 avec l'aide de Mme Djeveletian illustratrice + carnet de bord classe de mer.

Remerciements à Mme Sigue-Chenet, parent professeure de danse, pour son aide.

➤ Remerciements pour l'investissement des membres de l'APE

➤ Rappel absentéisme :

L'équipe enseignante constate une augmentation de l'absentéisme des élèves avec des absences injustifiées (week-end prolongé, semaine de vacances hors temps scolaire ...).

Il est donc rappelé l'obligation d'assiduité scolaire tout au long de l'année. Les compétences à acquérir par les élèves demandent entraînement et stabilité. En conséquence, des signalements à l'inspection pourront être déposés.

De même, lors des classes découverte, les enfants ne participant pas à la sortie scolaire, doivent être présents sur l'école même s'il n'y a pas de classes ayant des élèves du même âge.

➤ Parents Délégués :

49 familles sur 94 ont répondu soit plus de 50%.

Les résultats témoignent d'une très forte satisfaction des familles concernant le fonctionnement général de l'école.

Les parents soulignent notamment la qualité de l'enseignement, la bienveillance de l'équipe éducative, la qualité de l'accueil des élèves ainsi que les nombreux projets pédagogiques proposés tout au long de l'année.

Les quelques remarques formulées concernent essentiellement le fonctionnement de la cantine, l'organisation du périscolaire et la gestion récurrente des poux en maternelle.

- Poux :
 - Pour la sieste, les enfants ont chacun leurs draps et lit.
 - Les élèves sont invités à ne pas entasser leurs vestes les unes sur les autres et à utiliser les porte-manteaux ; à ne pas se prêter casquette ou bonnet.
 - Dès que les enseignantes remarquent la présence de poux, les parents sont prévenus pour y remédier
 - De même si ce sont les parents qui remarquent la présence de poux sur la tête de leurs enfants
 - Une éviction n'est pas possible
 - L'infirmière scolaire peut rencontrer des parents lorsqu'ils ne traitent pas leurs enfants
 - Les traitements sont lourds car tout l'environnement doit être nettoyé.
 - Des moyens de prévention sont conseillés : attacher les cheveux des enfants, huile essentielle de lavande...
- Vie de l'école
 - Plusieurs parents regrettent l'absence de spectacle ou de kermesse de fin d'année et souhaitent renforcer les actions menées conjointement entre l'école et l'APE.

L'équipe enseignante rappelle les objectifs d'apprentissage de l'école. Des spectacles sont possibles lorsqu'un projet pédagogique réel est mis en œuvre.

Le 30, une petite représentation a lieu pour clôturer l'année de façon conviviale.

La kermesse est une manifestation qui ne dépend pas de l'équipe enseignante mais de l'APE. Les parents qui le souhaitent, sont donc invités à rejoindre l'APE pour mener à bien cette action.

- Rentrée des enfants de 2 ans et demi :

Depuis la scolarité obligatoire dès 3 ans (on doit commencer l'école pendant l'année scolaire de ses 3 ans)

Les enfants de TPS sont acceptés que dans les écoles REP+ ou PQV et doivent être accueillis dans de bonnes conditions. Ils ne comptent pas dans les effectifs.

- Gestion des échanges d'objets entre élèves en maternelle.

Les parents sont invités à vérifier que leur enfant n'apporte pas à l'école des objets de la maison sauf pour une présentation prévue en classe.

- Certains parents souhaiteraient également être mieux intégrés aux outils de communication entre familles lors d'une arrivée en cours d'année.

Il n'y a pas de canaux de communication spécifique avec l'APE ou les parents délégués si ce n'est par boîtes mail.

ape_agnin@yahoo.fr ou p.delegues-agnin@hotmail.com

Les retours sont globalement très positifs. Plusieurs parents soulignent la qualité de la communication mise en place par l'école et remercient Mme Saunier ainsi que l'équipe enseignante pour leur disponibilité.

▪ Cantine et périscolaire

Plusieurs familles souhaitent engager une réflexion sur l'organisation des repas, la variété des menus, les conditions d'accueil à la cantine, les horaires (extension des horaires jusqu'à 18h30) et modalités de la garderie, la mise en place éventuelle d'une aide aux devoirs ainsi que l'évolution des forfaits de garderie.

L'ambiance sonore pendant le temps méridien ainsi que les conditions d'encadrement et le climat général à la cantine est évoqué. Plusieurs parents voudraient que le temps du repas demeure un moment convivial et apaisé pour les enfants.

La surveillance durant les temps périscolaires préoccupe certains parents et la question de la formation aux 1ers secours des personnels se pose.

La mairie s'est rapprochée d'EBER et notamment du PRE pour observation des temps de cantine afin de trouver des solutions.

Les parents délégués proposent une réorganisation du temps méridien lors d'une réunion commune parents-délégués - personnel.

Des jeux de cour existent mais ne sont pas utilisés.

Une difficulté ponctuelle à joindre le périscolaire ou la garderie par téléphone est également signalée.

Des problèmes de mini-coupures d'internet sont fréquemment notées à l'école. Le téléphone de la garderie se décharge très rapidement.

Les téléphones fixes dans les classes de Mme Fusi et Mme Dubuis ne fonctionnent pas. Demande de changement auprès de la mairie.

- Conditions matérielles

- Des demandes concernent l'amélioration du confort des élèves :

Le sujet portant sur l'isolation et le rafraîchissement des classes du bâtiment primaire a déjà été évoqué précédemment.

Le renouvellement du mobilier scolaire : cette discussion est engagée entre l'équipe enseignante et la mairie selon les besoins notés.

Fin de séance 20h30